



Ce cahier d'acteur a été rédigé par les étudiant.e.s de 2e année du Master LEA - parcours Ressources, Environnement, Sociétés en Transition (RESET) - de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire et multilingue mettant en lumière les enjeux environnementaux dans leur dimension interculturelle et systémique, à différentes échelles.

Dans le cadre du débat public sur le schéma décennal de RTE, nous contribuons, en tant que groupe de recherche, à apporter une réflexion collective sur l'adaptation du réseau électrique de montagne au changement climatique et les enjeux de biodiversité.

Étudiants M2 :

Eva Laprèbendère
Lilou Terracol
Hugo Charmetant
Emilie Cruz

Contacts étudiants :

eva.laprebendere@etu.univ-grenoble-alpes.fr
lilou.terracol@etu.univ-grenoble-alpes.fr
hugo.charmetant@etu.univ-grenoble-alpes.fr
emilie.cruz@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Adresse : Université Grenoble Alpes

Site Internet : [SITE INTERNET RESET](https://www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat)
UGA

Le point de vue des étudiants du Master LEA Ressources, Environnement et Sociétés en Transition

EN BREF. En tant qu'étudiant.e.s spécialisé.e.s dans les défis de la transition écologique, nous mettons aujourd'hui en avant l'analyse des impacts du réseau de transport d'électricité sur la biodiversité dans le Parc national des Écrins. Ce territoire de haute montagne protégé est étendu sur deux régions : Auvergne Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur. Avec le changement climatique la température dans les Alpes, zone de notre étude, se réchauffent deux fois plus vite qu'à l'échelle mondiale.

Ce parc se situe à proximité de notre lieu d'études, ce qui en fait un territoire connu et fréquenté de tous les membres du groupe. Il est d'autant plus intéressant de traiter ce sujet car peu d'études abordent de manière systématique l'articulation entre infrastructures, biodiversité et projections climatiques, vouées à évoluer dans le cadre du Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR). Les impacts cumulés des infrastructures et les suivis écologiques à long terme pour les espèces et habitats sensibles restent encore peu documentés.



LA MUTATION DES ACTEURS ET DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES

Créé en 1973, le Parc national des Écrins est l'un des premiers Parcs nationaux français de montagne. Depuis sa création, les projets de réseau électrique situés autour de son territoire posent la question de l'équilibre entre besoins énergétiques, protection de l'environnement et des paysages. Les acteurs impliqués dans ces décisions ont évolué au fil du temps.

Dans les années 1970 et 1980, le développement du réseau électrique s'inscrit dans une politique nationale de modernisation pilotée par l'État. EDF, entreprise publique, occupe une position dominante. Les décisions sont centralisées et essentiellement techniques. Le Parc national joue alors un rôle consultatif, tandis que les collectivités locales, les associations et les habitants sont peu associés aux choix réalisés.

À partir des années 1990, la prise de conscience environnementale progresse. Les impacts des infrastructures sur les paysages et l'environnement commencent à être davantage pris en compte. L'État et l'opérateur électrique conservent une place centrale, et l'influence des associations reste encore limitée.

Un tournant majeur intervient au début des années 2000 avec la création de RTE et la réforme de 2006 sur les Parcs nationaux. Le cadre réglementaire du cœur du parc est renforcé, ce qui restreint fortement la création de nouvelles infrastructures visibles. Le Parc national devient alors un acteur plus structurant dans les débats, notamment sur les questions de paysage et de biodiversité.

Dans les années 2010, la transition énergétique modifie la nature des

projets. Ceux-ci sont désormais justifiés par des enjeux climatiques et de développement des énergies renouvelables. Les collectivités territoriales et les associations environnementales gagnent en importance grâce à une expertise accrue et à des outils juridiques renforcés. Le parc joue un rôle de médiation entre protection de l'environnement et besoins énergétiques.

Depuis les années 2020, les décisions s'inscrivent davantage dans des cadres stratégiques nationaux, comme le SDDR, et font l'objet de concertations élargies, notamment avec la Commission nationale du débat public. La gouvernance devient plus complexe et plus participative.

L'évolution des projets de réseau électrique autour des Parcs nationaux montre donc un passage progressif d'un modèle centralisé à une gouvernance plus attentive aux enjeux environnementaux et territoriaux impliquant davantage d'acteurs. Cette tendance semble se renforcer avec les évolutions des dernières années, et les débats de plus en plus fréquents autour du projet du SDDR.

CONCILIER ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

La biodiversité est difficile à mesurer par un indicateur unique, mais les Parcs nationaux ont montré leur efficacité pour sa préservation, avec une amélioration des populations d'espèces par rapport aux zones non protégées. Toutefois, cet équilibre apparaît comme menacé par le développement du réseau de transport d'électricité dans le cadre du SDDR.

Le déploiement et l'adaptation du réseau électrique entraînent une augmentation des pressions sur l'environnement, notamment en montagne. Le renouvellement et le renforcement des lignes nécessitent des travaux provoquant l'artificialisation des milieux, la fragilisation des sols, des risques d'érosion et la dispersion d'espèces exotiques envahissantes, ainsi que des risques pour l'avifaune (l'ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée). L'entretien des lignes (gyrobroyage, hélicoptère) perturbe et modifie également l'équilibre de la biodiversité dans le Parc national des Écrins.

Face à ces impacts, le RTE reconnaît une augmentation inévitable de l'empreinte environnementale du réseau et affirme toutefois vouloir limiter les effets sur la biodiversité à travers différentes mesures : renforcement des infrastructures existantes, limitation de la création de nouveaux ouvrages, maintien d'une faible part du réseau dans les zones protégées. En parallèle, l'entreprise mène des analyses multi-critères pour identifier des leviers d'évitement et de réduire les pressions sur les milieux naturels.

Si les impacts du réseau électrique sur la biodiversité sont en grande partie liés aux infrastructures et à leur entretien, la pression exercée sur ces réseaux trouve aussi son origine dans les usages énergétiques des territoires de montagne. Dans le Parc des Écrins, les stations de ski constituent des pôles majeurs de consommation électrique. La sensibilisation des touristes, des acteurs locaux et l'adaptation des stations apparaissent comme des leviers complémentaires aux stratégies techniques du SDDR. En effet, les acteurs locaux jouent un

rôle clé dans les choix d'investissement, d'aménagement et de gestion quotidienne. En agissant sur les usages, les comportements et les modèles touristiques, les stations contribuent à réduire indirectement les pressions sur le réseau électrique. Dans un espace protégé comme le Parc national des Écrins, qui vise à concilier fréquentation humaine et protection de la biodiversité, la pédagogie environnementale est essentielle pour transformer progressivement les représentations de la montagne.

CONCLUSION :

Afin de répondre aux besoins énergétiques du monde de demain, le réseau de transport d'électricité doit s'adapter et monter en puissance.

Ainsi, il est intéressant de constater que RTE est conscient de sa pression exercée sur la biodiversité et qu'il met déjà en place certaines mesures afin de réduire son impact.

L'avis des parties prenantes semble aligné sur l'idée que préserver notre patrimoine naturel soit une nécessité.

Force est de constater que le bien-être de l'Homme passe avant celui de la biodiversité. Aujourd'hui, il est question de réduire son impact sur l'environnement, mais il n'est jamais question de l'arrêter complètement. L'être humain a besoin d'exploiter la nature pour maintenir son niveau de vie, lequel dépend des services écosystémiques.

Une manière de concilier croissance économique et préservation de la biodiversité est de tourner nos sociétés vers la sobriété et de réduire notre consommation énergétique afin de vivre dans le respect des neuf limites planétaires, un réel défi dans l'évolution actuelle du monde.

